L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 78 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI MATIN, 10 JANVIER.

VINGT ANS DE DESPOTISME
ET
QUATRE ANS DE LIBERTE
PAR M. FERNAND GIRAUDEAU.

Le 9 mars 1871, M. Depeyre disait à la tribune de l'Assemblée :

" Messieurs, une des choses qui attestent le plus le sens moral et politique de notre pays, c'est cette promptitude à se " veiller, ce sans-façon avec lequel au " lendemain des révolutions, on voit " hommes que le flot des événements a " portés au pouvoir rentrer, frolier aux " pieds, dans un modeste intérêt per" sonnel, tous les principes qu'ils défendaient la veille."

Ces paroles trop vraies pourraient servir d'épigraphe à l'ouvrage très curieux que vient de publier M. Fernand Giraudeau.

Depuis le 4 septembre, tous les partis, tous les groupes, tous les hommes qui avaient rempli la France du bruit de leurs déclarations contre l'Empire ont occupé successivement le pouvoir.

On comprend donc facilement la peine que eut M. Giraudeau, de composer ses vingt années du régime impérial aux quatre années qui l'ont suivi; il a rapprochés des principaux faits qui ont été reprochés contre l'empire par ceux qui lui ont succédé, et il demande à ceux-ci :

Qu'avez-vous fait à la place de ce que vous blâmiez ?

Chacune de ces questions forme un des chapitres de ce livre intéressant. M. Giraudeau n'a point donné à son œuvre le cadre du livre de combat. Il a mis en groupes les plaintes d'autrefois et les griefs d'aujourd'hui; il a cité des faits, des chiffres, des dates, des textes. Son exposé ressort avec une admirable impartialité, sans colère, sans rudesse de langage, et cependant plus mordant encore par la mesure froide et par la modération affectée des jugements.

Quant aux conclusions à tirer de chaque chapitre, elles se déduisent avant même que l'auteur ait le temps de les formuler. Sait-il de qu'on appelle " le crime de décembre ", M. Giraudeau résume :

Si le prince Louis-Napoléon n'eût point tué le général Changarnier et ses amis et Mont Valérien, le général Changarnier et ses amis l'avaient tué à Vincennes. Telle est la vérité.

Si, la veille, on appelle le sauveur le lendemain comme Catilinaire ? *Le mieux, c'est l'année dernière, se faisant acclamer aussi, à parler du crime de décembre, quelque temps après la perpétration de le crime, qu'il nommait alors* " *le plus utile service rendu à la France* "

Les pessimistes nombreux qui s'obstinent à compter pour peu de chose ces manœuvres, ces mesures de sabotage universel, doivent avant tout que les Corps-Législatifs accompagnés d'un ministère dont il n'a pas d'exemples. Ce n'est pas assez que le Sénat ait proclamé la monarchie de Juillet et la République.

Et la *Gazette de France*, pour qui le Corps-Législatif n'est pas un " quelque chose " qui est entre temps et " un idole en la Providence ne laisse pas partir.

C'est on alors ou se venait que le Sénat avait échapé au péril imminent. La France ne voulait point de cette République qu'on lui montrait comme un épouvantail. Au décembre, on l'a bien vu, et il y a encore des témoins qui en ont gardé le souvenir. Elle avait mis le comble à son désir en se débarrasser.

A propos du mot de " césarisme " qui fait les délices parlementaires et les rêves de M. Lamartine, M. Giraudeau dit : " Le césarisme, Sire, est quelque chose de plus sérieux. Si quelque jour, les ambitions de l'Empire ont de graves conséquences, M. Thiers, en tant qu'homme d'État, se laissant aller aussi, à parler du *crime* de décembre, disait, quelque temps après la perpétration de le crime, qu'il nommait alors " *le plus utile service rendu à la France* "

Le président de la République est Monsieur Thiers, de Mac Mahon, le président du Conseil, M. Dufaure, le président du Sénat, M. Buffet, le président de la Chambre, M. Jules Grévy, le président du Conseil d'État, M. Léon Renault, le président de l'Assemblée nationale, M. Grévy, le président du Comité des Finances, M. Pouyer-Quertier, le président du Comité des Pétitions, M. Ernoul, le président du Comité de l'Armée, M. Chabrier, le président du Comité de l'Instruction publique, M. Wallon, le président du Comité de la Marine, M. Rampont, le président du Comité des Colonies, M. Lambert-Sainte-Croix, le président du Comité des Marchés, M. Parent, le président du Comité des Douanes, M. Bocher, le président du Comité des Chemins de fer, M. Lucien Brun, le président du Comité des Postes, M. Lucien Brun